



mercredi 10 juin 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Conférence des présidents d'université a décidé de suspendre sa participation à la commission Marois-Filâtre sur la formation et le recrutement des enseignants.

La fédération UNSA Éducation considère que la volonté du ministère de l'Éducation nationale de passer en force en est la cause majeure.

Il existe pourtant la possibilité de parvenir à un accord permettant à la fois d'assurer une formation des futurs enseignants au master (M2), de ne pas générer 100 000 « reçus-collés » par an et de préserver le périmètre et la qualité des formations universitaires.

La lettre conjointe adressée le 9 juin 2009 aux deux ministres concernés (Xavier Darcos, Valérie Pécresse) par les fédérations UNSA Éducation et SGEN-CFDT en contient les éléments. Ce courrier rappelait en particulier la nécessité de laisser travailler la commission Marois-Filâtre en toute sérénité.

Il est maintenant de la responsabilité du gouvernement d'éviter que ne perdure une situation de blocage qui serait nuisible pour l'Éducation nationale, les universités et, in fine, les étudiants désireux d'exercer le métier d'enseignant.

Dans l'immédiat, la fédération UNSA Éducation rappelle la demande des organisations syndicales de fonctionnaires de retrait des projets de décrets soumis au Conseil supérieur de la fonction publique de l'État du 12 juin dont aucune urgence ne justifie l'examen anticipé.